

De plus en plus le gouvernement du Québec favorise la prise en compte des principes de développement durable dans les décisions visant le financement de projets.

La Société du Plan Nord (SPN) représente un nouvel exemple d'organisme qui a décidé d'emboîter le pas en ce sens. En effet, l'un des objectifs présentés dans le Plan d'action de développement durable de la SPN est de prendre en compte les principes de développement durable dans l'analyse des projets, l'accompagnement des promoteurs et la sélection des projets financés.

Les projets admissibles sont évalués par un comité de sélection à l'aide d'une grille d'évaluation. Outre la pertinence, la qualité et l'aspect concurrentiel du projet, des critères économiques, sociaux et environnementaux sont utilisés pour l'évaluation des projets. Voici quelques exemples de critères de développement durable utilisés dans le processus décisionnel de la SPN aux fins de financement :

CRITÈRES DE GOUVERNANCE

EST-CE QUE LE PROJET :

- > DÉMONTRE UNE DÉMARCHÉ FORMELLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?
- > DÉMONTRE L'ORIGINALITÉ DU PROJET ET DU CONCEPT (INNOVATION) ?

CRITÈRES ÉCONOMIQUES

EST-CE QUE LE PROJET :

- > FAVORISE LA CRÉATION ET/OU LE MAINTIEN D'EMPLOIS ?
- > FAVORISE LA MISE EN VALEUR RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES DU NORD ?

CRITÈRES SOCIAUX

EST-CE QUE LE PROJET :

- > FAVORISE LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE FORMATIONS ET DE RÉTENTION DE LA MAIN-D'OEUVRE EN MILIEU NORDIQUE ?
- > FAVORISE LA PLEINE PARTICIPATION DES FEMMES AINSI QUE L'INCLUSION DES JEUNES ET DES NOUVEAUX ARRIVANTS ?

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

EST-CE QUE LE PROJET :

- > ENCOURAGE DE MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES ?
- > FAVORISE L'AMÉLIORATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DES COMMUNAUTÉS ET DES ENTREPRISES SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Plusieurs entreprises présentes sur le territoire du Plan Nord intègrent déjà des actions de développement durable dans leurs pratiques. Une enquête réalisée en 2016 par le CQDD visait à documenter plus de 30 pratiques exemplaires de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) mises de l'avant dans les communautés locales et autochtones du territoire du Plan Nord (Numavik, Eeyou Istchee Baie-James, Nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord). Les entreprises visées par l'étude étaient des grandes entreprises ou des PME actives sur le territoire, ainsi que leurs fournisseurs, opérant dans quatre secteurs d'activités, dont les mines, la forêt, le tourisme et l'agriculture et l'agroforesterie nordique. Voici donc, trois exemples initiatives inspirantes pour les entreprises qui souhaitent se déployer sur le territoire du Plan Nord ou améliorer leur positionnement.

COOP GRENIER BORÉAL | PROJET DE SERRE

FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES



LA COOP A APPUYÉ TECHNIQUEMENT L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN POUR IDENTIFIER LES ÉQUIPEMENTS REQUIS, ÉLABORER LE BUDGET, OBTENIR LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE ET ENFIN RÉALISER L'AMÉNAGEMENT DE LA SERRE ET FORMER LES ENSEIGNANTS.

NEMASKA LITHIUM | AMÉLIORATION DU PLAN D'IMPLANTATION D'UN PROJET MINIER

FAVORISE LA DIMINUTION DE
L'IMPACT ENVIRONNEMENTALE



L'AMÉLIORATION DU PLAN A ENGENDRÉ DES RETOMBÉES TRÈS INTÉRESSANTES DONT LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET SUR LES MILIEUX TERRESTRES ET HUMIDES DE 25 %.

EACOM | PROGRAMME DE FORMATION EN VOIRIES FORESTIÈRES

FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES LOCALES



LE PROGRAMME AVAIT POUR BUT DE FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ CRI DE WASWASNIPI. CE PROJET A PERMIS, ENTRE AUTRES, DE FORMER DES JEUNES ET DE CRÉER DE NOMBREUX EMPLOIS LOCAUX.

En somme, des expériences inspirantes en développement durable sur le territoire du Plan Nord, il y en a de plus de plus. Ces initiatives en cours ou planifiées constituent maintenant le levier de positionnement pour les entreprises qui souhaitent s'y développer. Êtes-vous prêts pour le virage développement nordique durable ?

Article publié le jeudi 1 février 2018